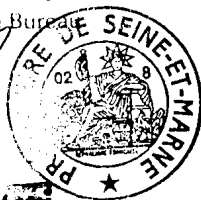


ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de QUINCY VOISINS	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Autoroute A4 Ouest échangeur					1	300	
Autoroute A4 Est échangeur					2	250	
Autoroute A140					3	100	
Départementale 436	0	+ 160	0	+ 450	3	100	
Départementale 436	0	+ 450	1	+ 890	4	30	
Départementale 436	1	+ 890	2	+ 490	3	100	

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

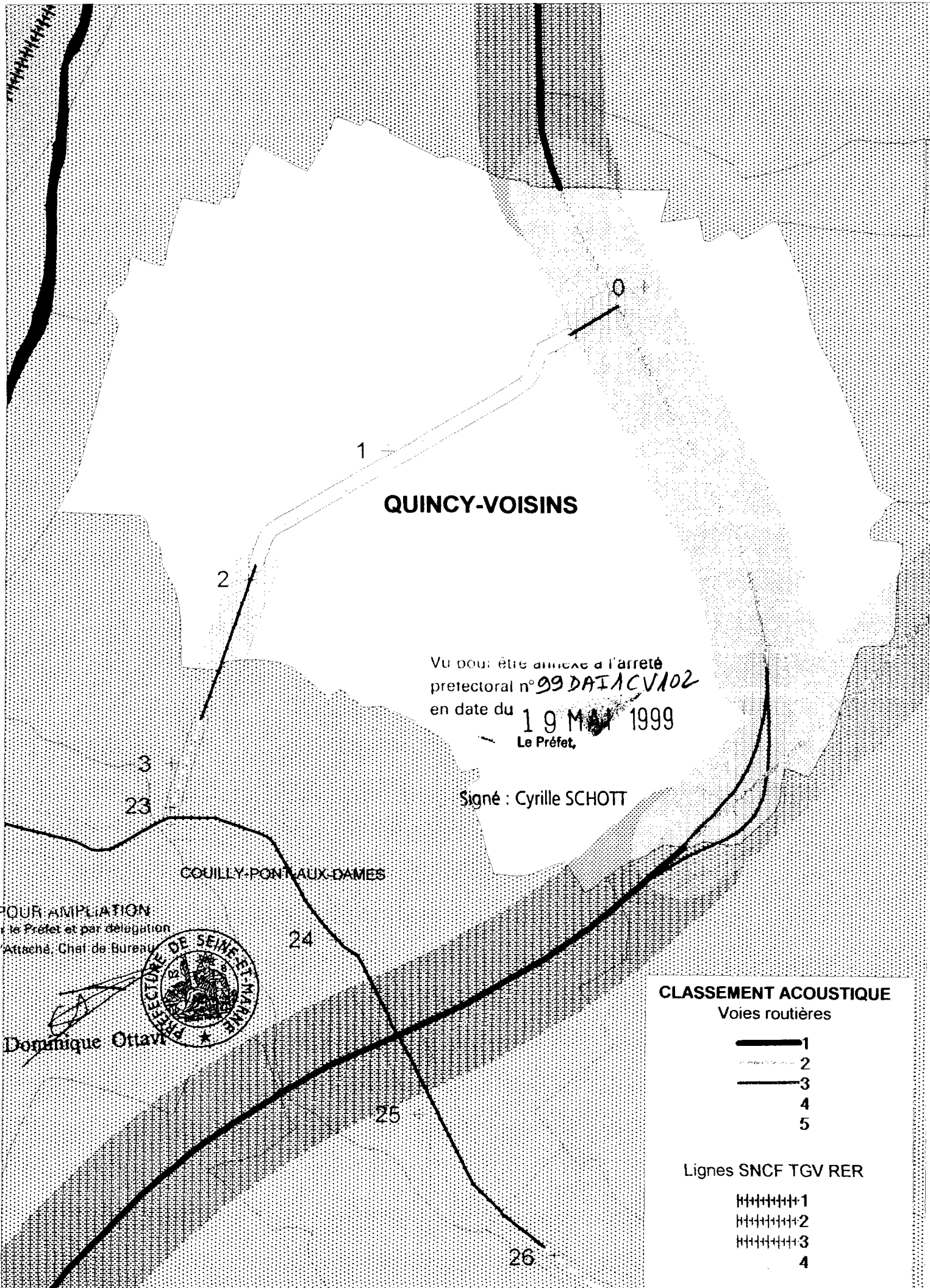
Dominique Ottavi



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° *99DAIACV102*
en date du **19 MAI 1999**
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 ; PLAN



QUINCY-VOISINS

Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° **99 DA1ACVA02**
 en date du **19 MAI 1999**
 Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

COUILLY-PONT-AUX-DAMES

POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau



CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- 1
- 2
- 3
- 4